



S28 - Le développement territorial rural dans les pays méditerranéens : Emergence, expériences et perspectives

Initiatives Locales et Développement Rural

Abdelmajid SAIDI
Enseignant-Chercheur
LERES- FSJES
Université Moulay Ismail-Maroc
Chercheur-associé à Pacte-Grenoble
a.saidi@fsjes.umi.ac.ma

Résumé :

Malgré les multiples programmes (Programme National des Routes Rurales entre 1995 et 2005; Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales, ...) engagés par le Maroc pour développer le monde rural, ce dernier accuse un retard énorme en termes d'indicateurs de développement (pauvreté, éducation, santé,...) selon le Conseil Economique Social et Environnemental. La limite principale de ces programmes réside dans le fait qu'ils étaient conçus par le haut et selon un modèle transposé. Nous pensons qu'il faut partir des initiatives purement locales et construire autour d'elles des politiques de développement. Cette communication vise à mettre en évidence la place de l'activité des boucheries-restaurants en milieu rural dans le développement territorial. Il s'agit des initiatives portées principalement par les ruraux. Pour y faire, nous avons étudié le cas d'Oued-Jdida (26 km de Meknès) sur la route Fès-Meknès afin de présenter l'histoire, les caractéristiques et le lien au territoire de cette activité dans cette zone rurale ainsi que les défis auxquels elle devra faire face. Cette étude s'inscrit dans une approche des Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL).

Mots clés: Développement rural, Boucheries-restaurants, Systèmes Agroalimentaires Localisés.

Introduction

Le développement rural au Maroc a fait l'objet de plusieurs programmes. Des projets ont été lancés pour désenclaver les régions rurales (Programme National des Routes Rurales (1995-2005), Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales, ...). Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, des actions ont été menées dans le cadre de l'Initiative Nationale du Développement Humain lancée en 2005. Ceci est plus ou moins conçu dans le cadre de la stratégie de développement rural élaborée en 1999 et projetée à l'horizon de deux décennies (2020). C'est une stratégie qui vise la mise en œuvre de projets/démarches de développement rural intégré. Le dernier programme 2016-2022 mobilisera une enveloppe budgétaire de 55,8 milliards de DH, et sera déployé dans les régions sur une durée de 7 ans . Il vise 20.800 projets au profit de 24.000 douars. Il touche à tous les secteurs, mais l'essentiel du financement sera focalisé sur les infrastructures de bases.

Malgré ses multiples programmes, le monde rural accuse un retard énorme en termes d'indicateurs de développement. C'est le constat qui fait récemment le Conseil Economique Social et Environnemental. Le Conseil relève dans son rapport sur "le développement du monde rural : défis et perspectives" que l'impact des programmes et projets de développement en milieu rural demeure en deçà des attentes et des besoins des populations. En effet, l'analphabétisme ou la pauvreté et la précarité sont, en effet, principalement concentrées dans les zones rurales. Le Maroc compte, selon le HCP (Haut-Commissariat au plan), 1,6 million de pauvres dont près de 80% sont issus du monde rural .

La limite principale de ces programmes, de développement "local-rural", réside dans le fait qu'ils étaient conçus par le haut et selon un modèle transposé. Nous pensons qu'il faut partir des initiatives purement locales et parfois anciennes et construire autour d'elles des politiques de développement. En dehors des activités agroindustrielles (transformation de certains produits agricoles) ou minières implantées dans le monde rural, nous voulons particulièrement mettre en évidence les rôles joués par la boucherie-restaurant en milieu rural dans le développement territorial. Il s'agit des initiatives portées principalement au départ par les ruraux. Notre recherche , inspirée de l'approche des Systèmes Agroalimentaires Localisés (Syal), se base sur l'étude de cas d'Oued-Jdida (26 km de Meknès) sur la route Fès-Meknès. Mais avant de l'analyser et montrer la dynamique locale engendrée par des incitatives purement locales, nous allons revenir dans un premier point sur les Syal comme un modèle de développement territorial intégré dans les milieux ruraux.

A) L' « approche Syal », une « voie » pour les politiques publiques de développement rural

La notion de Système agroalimentaire localisé est apparue, il y a un peu plus d'une dizaine d'années, dans un contexte de crise des sociétés rurales, d'aggravation des problèmes environnementaux et des nouveaux défis alimentaires posés aux différentes sociétés des pays du Sud et du Nord, tant du point de vue quantitatif que qualitatif (Devautour et al., 1998). Le développement de cette notion a été le fruit des observations rendant compte de la présence des micro-entreprises agricoles et de première transformation agroalimentaire qui sont liées à l'agriculture familiale dans de petites régions des pays du Sud (notamment en Amérique latine et en Afrique de l'Ouest) dans le cadre de l'évaluation de deux actions thématiques programmées (ATP) du CIRAD : « Pilotage par l'aval des filières courtes agroalimentaires » (1989-1992) et « conditions d'émergence et de fonctionnement des entreprises rurales » (1992-1995).

Plus tard et après plusieurs années de recherche autour de Syal, Fourcade et al. (2010) résumant en cinq éléments principaux, les conditions de l'émergence du concept :

1. Le questionnement lié à la « filière » agroalimentaire en tant qu'organisation permettant d'avoir une vision linéaire de l'activité ;
2. Le développement d'une « recherche – système » dans le domaine de la transformation des produits ;
3. La prise en considération de l' « extrême aval » des filières (consommation, restauration), pour lequel les relations entre producteurs et consommateurs, les comportements de consommateurs et leur évolution, constituent un élément clé de cette approche ;
4. La considération d'usages alternatifs des territoires ruraux (tourisme, loisirs, festivités...), qui débouche sur une articulation entre le concept de Syal et celui de « multifonctionnalité » des exploitations agricoles ;
5. La référence au territoire en tant qu'élément central, considéré à la fois dans une perspective de géographie humaine comme un espace socialement constitué des hommes habitant cet espace.

Aujourd'hui, la notion des systèmes agroalimentaires localisés prend entièrement sa place dans la littérature économique en englobant le territoire, la production agricole et l'alimentation dans le même concept puisqu'il s'intéresse aux relations entre les identités

alimentaires et les techniques productives, entre la gestion des ressources territoriales (biodiversité, races locales, eau, savoirs,...) et la qualification des produits, entre l'agriculture et les autres usages des territoires ruraux ou péri-urbains (touristiques, culturels, résidentiels...). Dans ce sens, le concept de Syal est apparu comme un objet intégrateur (Fourcade et al., 2010) et donc comme une forme d'organisation économique efficace et comme un lieu de processus économique collectif qui combine parfaitement les trois dimensions de la proximité : géographique, organisationnelle et institutionnelle (Fourcade, 2008). Rappelons que la proximité géographique ne signifie pas forcément une concentration forte des activités, notamment dans le cas des Syal, mais il pourrait s'agir d'un nombre limité d'acteurs entretenant des relations organisationnelles et institutionnelles dans un territoire délimité géographiquement.

Ainsi, par exemple, certains Syal de fabrication de fromage en Amérique latine avaient des densités spatiales faibles, si l'on considérait que les unités d'élevage et de transformation faisaient partie du même système. En d'autres termes, la compétitivité des Syal, dans ce cas là, « *est apparue alors plutôt associée aux spécificités territoriales des produits, des hommes et des institutions qui régulent leur vie en société, qu'aux économies externes liées à la densité des entreprises situées dans un lieu* » (Mcunhik et al., 2008, p.514).

Le rapprochement entre ces différents éléments a été soldé par l'adoption d'une définition des Syal : il s'agit « *des organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée* » (CIRAD-Sar, 1996, p.27). Sur un plan stratégique de développement, le Syal est aperçu comme « *un cadre d'orientation pour la restructuration de politiques publiques et pour l'organisation de projets de développement territorial* » (Muchnik et Sanz Cañada, 2011, p.11).

C'est dans ce cadre où s'inscrit la demande du ministère de l'agriculture et la DATAR¹ en France, d'avoir une étude sur les expériences « Syal » en France auprès du « *Gis SYAL* », afin qu'ils puissent mener des actions locales et ciblées avec les acteurs pour faire face aux enjeux

¹ DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale.

actuels de l'activité agricole et agro-alimentaire et d'une manière générale, du développement local (Fourcade et al, 2005). Cette démarche est accompagnée par un processus de régionalisation et de décentralisation relativement avancé en France et généralement dans les pays développés.

Ce processus qui permet d'impliquer des acteurs locaux publics, privés et associatifs au « développement rural territorialisé » (Lazarev, 2008). Cela relève du changement globale de la Politique Agricole Commune (qui supervise et oriente les politiques agricoles nationales de l'Union Européenne) vu comme une base à une territorialisation de la politique agricole européenne. C'est-à-dire une politique alternative qui intègre davantage les fonctions sociales et environnementales de l'agriculture (Berriet-Sollic et al., 2007) et surtout qui s'élabore sur la base des plans inter et infrarégional, urbains et ruraux, pour répondre aux exigences croissantes en matière de qualité, de santé, de sûreté, de développement personnel et de loisirs; améliorer le bien-être dans les zones rurales (Déclaration de Cork, 1996)².

Quant aux pays du Sud, Fournier et Muchnik (2010) voient dans l'« approche Syal » comme une « troisième voie » de soutien aux secteurs artisanaux agroalimentaires des pays du Sud, après l'appui individuel et l'appui à des groupements. Cette proposition trouve ses raisons dans les résultats très limités de cet appui. Plusieurs travaux font le constat de l'échec économique de ce modèle du fait de son incapacité de se maintenir sans des subventions. De plus, leur inefficacité économique et leurs conséquences néfastes en matière sociale (exclusions, ...), environnementale (épuisement et/ou pollution des nappes phréatiques et des sols...) et de sanitaire (la grippe porcine...), étaient généralement admises (Benoit-Cattin, 2007 ; Bosc et Losch, 2002).

Face à cette situation, « *les différents acteurs du développement ont pourtant été amenés au cours des décennies 80 et 90 à remettre en question leurs analyses. Les unités artisanales changent de statut, on « découvre » leur capacité d'adaptation, leur flexibilité, leur capacité de maintien voire de création d'emplois en zones rurales...* » (Fournier et Muchnik, 2010, p.10). Un appui à ces unités regroupées au sein des structures rassemblant quelques dizaines de producteurs est alors devenu possible (sous forme de crédits pour des achats de matériel, de formation–alphabétisation, de gestion,...), et doit avoir un effet multiplicateur (Fournier,

² « Déclaration de Cork - Un milieu rural vivant »
(Source : http://ec.europa.eu/agriculture/rur/cork_fr.htm, page consultée le 13/07/2016).

2002). Ces structures ont séduit les artisans et les petits agriculteurs pour leur capacité à capter les financements des ONG grâce en partie aux mécanismes de la microfinance, qui donne accès au crédit sans garantie formelle (Banque Mondiale, 2008).

D'une manière générale, on peut constater que depuis quelques décennies, les communes, départements, villes et régions débordent leurs frontières de compétences et sont de plus en plus impliquées dans la politique économique locale qui s'illustre par l'élaboration des projets communs destinés à faciliter les regroupements des entreprises et le soutien des établissements d'enseignement (la formation continue, les écoles professionnelles) (Houée, 2001). A ce niveau, il faut noter que la responsabilisation accrue des pouvoirs périphériques exige que les élus aient une connaissance parfaite de sa double fonction de représentant de la population et acteur responsable du développement de sa collectivité. L'élu doit être constamment à l'écoute des besoins collectifs et individuels de ses électeurs, en maîtrisant en même temps les règles et les normes juridiques, administratives et technique sur lesquelles repose l'action des différentes instances institutionnelles présentées sur le territoire (Sabel, 1996).

Le transfert du pouvoir décisionnel au profit des structures publiques territoriales n'entraîne pas le retrait définitif de l'Etat. Celui-ci conserve l'obligation d'assurer la cohérence du système global, notamment pour la prise des mesures appropriées pour faire face à l'ensemble des menaces qui pèsent notamment sur les territoires en difficulté. Dans cette optique, il nous semble que la principale tâche incombée aux pouvoirs publics nationaux est d'instaurer les conditions, c'est-à-dire, les règles et réglementations officielles ainsi que les normes informelles de confiance et de réciprocité. Les autorités chargées de la politique économique peuvent, par exemple, encourager la diffusion d'un produit ou d'un système d'homologation à travers l'installation des normes de qualité ; ce type de normes renforce la confiance des consommateurs.

Il faut noter que les liens que les consommateurs ont avec un lieu ou une communauté constituent l'une des trois dimensions principales des Systèmes Locaux. Selon Muchnik (2006), il s'agit de "la force de la bouche" qui peut restructurer les paysages et les marchés. La deuxième dimension est en amont, ce sont les liens avec les savoir-faire, les activités agricoles et les ressources naturelles. La troisième et dernière dimension est liée au cœur du système, à savoir la concentration des activités et les interactions sociales. C'est autour de ces dimensions que nous avons structuré notre étude de la dynamique locale que connaît Oued-Jdida .

B) La dynamique d'Oued-Jdida à base des initiatives purement locales

La commune rurale d'Oued-Jdida se trouve sur la route Fès-Meknès, à 26 km de Meknès. Sa population s'élève à près de 15000 habitants en 2014. La superficie total de la commune est de 6900 *ha* dont 6800 *ha* surface agricole utile.



Source: /www.viamichelin.fr

Au début des années 80, il y avait pratiquement une seule station d'essence et une boucherie-restaurant pour les automobilistes. Oued-Jdida a également son marché hebdomadaire pour ses habitants, mais également pour les citadins de Meknès, les bouchers de Meknès et de Fès ainsi que les commerçants bestiaux et négoce d'ovins et de bovins. Au delà, des produits agricoles frais, ces acheteurs viennent notamment rechercher des ovins et des bovins reconnus par la bonne qualité de leur viande. Ceci s'explique principalement par les pratiques d'élevage extensif et naturel dans cette commune.

La vente du bétail et des produits agricoles frais (œufs, poulet, légumes huile d'olive,...) constitue un revenu hebdomadaire pour une bonne partie des familles agricoles. C'est l'occasion également de manger en plein air au café du marché, le célèbre plat viande hachée au barbecue (à base de charbon) avec de thé. Il faut noter que le marché hebdomadaire de la commune ne se trouve pas sur la route nationale Fès-Meknès. Cette route a été à la base une ressource identifiée, puis valorisée par les ruraux de la commune. Malgré la proximité de M'haya (9 km), connue par la qualité de ses boucheries-restaurants, les agriculteurs-éleveurs d'Oued-Jdida ont pris l'initiative, d'une manière pratiquement anarchique, de monter des

boucheries-restaurants sur les bords de la route Fès-Meknès. L'objectif est d'attirer des automobilistes en quête d'un restaurant pour manger.

Au fil des années, le nombre des boucheries-restaurants a augmenté, ce qui a entraîné par la suite une vraie dynamique locale. La place des boucheries-restaurants est devenu par la suite le centre de la commune.



Cette dynamique a été le résultat de l'évolution de la demande et de sa nature. Au début, la boucherie-restaurant a été destiné aux automobilistes de la route nationale Fès-Meknès, ensuite aux citadins de la ville de Meknès et ses alentours. Il s'agit des hommes d'affaire appartenant à la nouvelle classe moyenne (commerçant, promoteurs immobiliers,..) et des familles ou des amis. Ils préfèrent le paysage quasi sauvage et le cadre modeste et pas cher des boucheries-restaurants qu'Oued-Jdida offre pour manger ensemble et discuter affaires. Toutefois, la qualité de la viande ovine et bovine³ a été placée en tête des facteurs expliquant le choix des boucheries-restaurants d'Oued-Jdida par ces différents types de consommateurs (automobilistes, hommes d'affaire, familles ou amis).

Ce cadre offre également la possibilité aux consommateurs d'acheter leur propre viande pour la faire cuire sur place. Généralement, ils choisissent de la viande hachée et des côtelettes d'agneau. Le tout est accompagné par une simple salade, des olives de table, de thé ainsi que des fruits de la saison. Ces derniers sont souvent achetés par les consommateurs eux même sur place. Ceci renforce la confiance des consommateurs en matière alimentaire et encourage les personnes à manger en dehors de la maison sans qu'elles soient des célibataires vivant seules.

³ Ces boucheries-restaurants offrent également la viande de chèvre pour les personnes diabétiques et ayant du cholestérol.

Par cet acte de manger à l'extérieur, les consommateurs contribuent à la qualification et la valorisation des produits d'Oued-Jdida, en l'occurrence la viande ovines et bovines. Parce qu'en plus de manger sur place, les consommateurs achètent de la viande ainsi que d'autres produits agricoles locaux pour la maison. Face à cette dynamique, les propriétaires des boucheries-restaurants ont dû améliorer le cadre d'accueil (plus d'hygiène et d'espace, des chaises plus ou moins confortables) pour s'adapter à l'évolution de la demande. Ce n'est plus seulement un endroit pour les automobilistes cherchant à manger et reprendre rapidement la route, mais un espace pour passer du temps ensemble et savourer de la viande sur un barbecue.

Cette vente quasi directe permet aux éleveurs locaux, qui sont majoritairement les propriétaires des boucheries-restaurants, de valoriser leurs produits et donc d'augmenter leurs revenus en court-circuitant les intermédiaires qui s'octroient des marges démesurées. Ces boucheries-restaurants ont permis également d'offrir de l'emploi direct (bouchers, serveurs, cuisiner, femme de ménage,...) aux jeunes ruraux de la commune limitant par la même occasion leur exode vers la ville. D'autres activités ont été générées comme le gardiennage ou la vente des légumes et fruits. Une deuxième station d'essence a été également ouverte.

Autour de ces boucheries-restaurants à base des initiatives purement locale, un centre a été construit. On trouve le siège de la commune, des maisons en lotissement, une mosquée, une école, un collège, un internat pour les filles, une pharmacie, une banque... Il s'agit d'un système agroalimentaire localisé qui se caractérise par une qualification collective d'un produit local, en l'occurrence la viande ovine et bovines, grâce à la valorisation d'une ressource territoriale à savoir la route nationale de Fès-Meknès. Un lien a été tissé entre la commune d'Oued-Jdida d'un côté et les automobilistes habitués de cette route et certains citoyens de la ville de Meknès de l'autre. La dynamique de ce Syal a provoqué des effets positifs sur les revenus des éleveurs familiaux, sur l'emploi des jeunes ainsi que sur les autres activités économiques et sociales. Ces effet ont, à leur tour, renforcé l'attractivité de la commune en matière d'investissement (dans la restauration, le bâtiment, ...).

Toutefois, l'activité liée aux boucheries-restaurant doivent faire face à la concurrence des complexes (tels que Rayhane, Orange ou Al-Baraka) aux alentours de la ville de Meknès qui offrent une sortie complète notamment pour les familles. Il s'agit des espace où on peut manger avec le même principe d'Oued-Jdida (à l'exception de l'achat de la viande pour la maison) et boire un café. Ils sont équipés d'un parcs de jeux pour les enfants, d'un piscine, un

auberge, une salle pour les fêtes, une stations de service. Autres choses, il faut prévoir éventuellement la baisse de trafic sur la nationale en raison de la présence de l'autoroute liant Meknès à Fès.

Pour les acteurs locaux de la commune, les boucheries-restaurants pourraient faire face à ces défis étant donné la réputation de la qualité de leur viande ainsi que la possibilité d'achat de la viande fraîche pour la maison. Pour se rapprocher plus des citoyens, qui ne sont pas motorisés ou n'ont pas assez du temps pour se rendre à Oued-Jdida, certains propriétaires des boucheries-restaurants ont loué un grand espace, en plein centre de la nouvelle (Hamria) de Meknès (entre la gare de train et un grand hôtel Tafilalet), dédié à la même activité. Cet espace est dénommé Oued-Jdida pour faire facilement le lien avec la commune rurale. On retrouve, dans cet espace, même certains bouchers et serveurs qui ont travaillé auparavant à la commune.

Conclusion

Toutefois, les acteurs de la commune sont tous unanimes de l'importance des politiques publiques d'appui aux initiatives par une infrastructure et des services sociaux adéquats. Ils espèrent bénéficier du programme national de développement du monde rural pour la période 2016-2022, doté d'une enveloppe globale de 50 milliards de dirhams. Il s'agit d'un programme qui englobe la construction de routes, l'ouverture et l'aménagement de pistes rurales et d'installations techniques, l'alimentation en eau potable, la réhabilitation et remise en état des établissements de l'éducation, la santé et l'électrification rurale. L'enjeu est de converger ce programme avec le Plan d'Action de la Commune conçu au niveau local et le Plan Maroc Vert visant à moderniser l'agriculture marocaine en se basant sur des subventions massives aux agriculteurs. L'ensemble de ces actions doivent construire autour des initiatives ancrées localement un vrai projet de développement durable des zones rurales.

Références

Akesbi N. (2015), « Qui fait la politique agricole au Maroc ? Ou quand l'expert se substitue au chercheur ... », Annales de l'INRAT, 2ème, Numéro Spécial Centenaire, Volume 88,

Banque Mondiale. (2008), *L'agriculture au service du développement*, Rapport sur le développement dans le monde, Banque Mondiale, 394p.

Benoit-Cattin M. (2007), « L'agriculture familiale et son développement durable », *Économie rurale*, N°300, Juillet-Août, pp. 120-123.

Berriet-Sollic M., Le Roy A., Trouvé A. (2007), « Territorialiser la politique agricole pour plus de cohésion », Communication au XLIII^e Colloque de l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française): Les dynamiques territoriales : Débats et enjeux des différentes approches disciplinaires, 11-12 et 13 juillet, Grenoble et Chambéry, 22p.

Bosc P-M., Losch B. (2002), « Les agricultures familiales africaines face à la mondialisation : le défi d'une autre transition », *Oleagineux, Corps Gras, Lipides*, Vol 9, N°6, Novembre/Décembre, pp. 402-408.

CIRAD-Sar. (1996), *Systèmes agroalimentaires localisés : organisations, innovations, et développement local*, Proposition issue de la consultation du Cirad Stratégies de recherche dans le domaine de la socioéconomie de l'alimentation et des industries agroalimentaires, Cira/96, Rapport CIRAD, Montpellier, 121p.

Colletis G., Pecqueur B. (2004), « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Groupe de Recherche « dynamiques de proximité », CD-ROM présentant la synthèse des rencontres des 17-18 juin.

Courlet C. (2008) (dir), *Territoire et développement économique au Maroc*, Le cas des systèmes productifs localisés, Paris, l'Harmattan, Economie critique, , 161 p.

Devautour H., Muchnik J., Sautier D. (1998), « L'émergence d'une recherche sur les systèmes agroalimentaires localisés », In CIRAD. (eds), *Agricultures familiales*, Atelier de travail, Montpellier, pp.61-66.

Fontan J-M., Klein J-L, Tremblay D-G, (Dir) (2016), *Initiatives locales et développement socioterritorial*, Télé-université, 408 pages.

Fourcade C. (2008), « Des dynamiques de proximité innovantes : le cas des Syal en France », *Cahiers Agricultures*, Vol 17, N° 6, Novembre- Décembre, pp. 520-525.

Fourcade C., Muchnik J., Treillon R. (eds) (2010), *Coopération, territoires et entreprises agroalimentaires*, Editions Quae, Versailles Cedex, 139p.

Fourcade C., Muchnik J., Treillon R. (2005), Systèmes productifs localisés dans le domaine agroalimentaire, Rapport Gis SYAL au MAAPAR et à la DATAR, Montpellier, 186p

Fournier S. (2002), « Enjeux et contraintes du développement de la filière huile de palme au Bénin : une approche par les systèmes agro-alimentaires localisés », pp. 475-494

Fournier S., Muchnik J. (2010), « L'approche Syal, un outil d'intervention pour le développement territorial ? », Communication au Symposium : Innovation et développement durable dans l'agriculture et l'agroalimentaire, ISDA, 28 Juin-1Juillet, Montpellier, 15p.

Koop K., Landel P.A., Pecqueur B. (2010), « Pourquoi croire au modèle du développement territorial au Maghreb ? Une approche critique », EchoGéo [En ligne], numéro 13 | URL : <http://echogeo.revues.org/12065>.

Lazarev G. (2006) *Ruralité et changement social au Maroc*, Série Essais et Études n° 64. Rabat, 2014; 354 p.

Lazarev G. (2008), « La prise en compte des territoires dans les politiques de développement rural en méditerranée : résultats et conclusions de l'étude », PLAN BLEU / CIHEAM / CMDD, Territoires et développement rural en méditerranée, 118p.

Muchnik J. (2006), *Nourrir le corps humain et le corps social*, in "Le Monde peut-il nourrir le monde", Hubert B., Clément O., éd. IRD Quae.

Muchnik J., Requier-Desjardins D., Sautier D., Touzard J.M.. 2007. *Economies et Sociétés* (29) : p. 1465-1484.

Muchnik J., Sanz Cañada J. (2011), « Introduction : Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés », *Economie Rurale*, N° 322, Mars-Avril, pp. 3-10.

Muchnik J., Sanz Cañada J., Torres Salcido G. (2008), « Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives », *Cahiers d'Études et des Recherches Francophones /Agricultures*, Vol.17, N°6, pp. 513-519.

Patrick D., Ameur F., Benouniche M., El Amrani M., Kuper M. (2015), « Lorsque les agriculteurs familiaux innovent : cas des systèmes de production irrigués de la plaine du Saïs (Maroc) ». *Agronomie, Environnement et Sociétés*, 5 (2) : p.87-95.

Perrier-Cornet Ph., Jeanneaux PH., (Dir) (2014), *Repenser l'économie rurale*, Editions Quæ Pages : 280

Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Bon N., Cornée M. (2009), « la notion de "proximité" pour analyser les circuits courts ». XLVI^e colloque de l'ASRDLF, Jul, Clermont-Ferrand, France. <halshs-00617164>.

Sabel C-F. (1996). « Apprentissage par le suivi et les dilemmes de la politique économique régionale en Europe », In Réseaux d'entreprises et développement local, OCDE, pp. 25-48.